

3 avril 2007

Département Risques et Environnement : Des experts matières dangereuses à votre service !

Un savoir-faire depuis plus de 25 ans

Le Département Risques et Environnement intègre, au travers d'interventions répondant aux besoins des entreprises, les prescriptions réglementaires relatives au stockage, emballage, étiquetage, manipulation et transport de produits dangereux et de déchets.

De l'opérateur à l'encadrement, de la production à la gestion des parcs de véhicules, il est essentiel que l'ensemble du personnel côtoyant - de près ou de loin - les marchandises dangereuses, soit formé aux risques encourus, au respect de l'environnement et de la réglementation.

Il intervient dans différents secteurs d'activité, tels que les produits chimiques, l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, les explosifs, l'automobile, l'armée, l'aéronautique, la parfumerie, l'industrie pétrolière, le transport et la logistique, le transport maritime, aérien et ferroviaire, la messagerie....

Formations en sécurité et environnement

Le Département Risques et Environnement a développé une offre de formations complète adaptée aux entreprises devant se soumettre aux contraintes réglementaires et législatives des matières dangereuses. Ces formations peuvent être réalisées au sein des centres AFT-IFTIM ou en interne :

- Prévention du risque chimique, GHS, REACH,
- Stockage de produits dangereux (ICPE),
- Gestion et transport de déchets dangereux,
- Expédition des matières et objets dangereux selon le mode de transport (routier/ADR, maritime/IMDG, aérien/IATA, ferroviaire/RID et fluvial/ADNR)
- Formation et préparation à l'examen de conseiller à la sécurité (tous modes, toutes classes sauf la 7) en initial et recyclage,
- Sensibilisation du personnel à la manipulation et l'expédition de produits dangereux (formations 1.3),
- Formation à la sûreté des marchandises dangereuses au titre du chapitre 1.10 (ADR/RID/ADNR),
- Formation obligatoire des conducteurs de véhicules transportant des matières dangereuses (base et spécialisations : classe 1, citernes chimiques, citernes gaz, produits pétroliers, GPL et boissons alcoolisées),...

Formations des conducteurs matières dangereuses

Fort d'un potentiel de 65 formateurs spécialisés dans le risque chimique, le groupe AFT-IFTIM est agréé par le Ministère des Transports pour assurer, en association avec les organisations professionnelles, les formations obligatoires conducteurs matières dangereuses. Ces formations sont dispensées sur tout le territoire national ainsi que dans les DOM-TOM, dans 72 centres et à une périodicité permettant de répondre aux différentes demandes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site :

<http://www.aft-iftim.com/matieresdangereuses>